

Enjeux et limites d'une approche territoriale de lutte contre la précarité alimentaire en milieu rural : le cas de Saint-Flour Communauté

Mathilde Ferrand - Doctorante en géographie au Laboratoire d'études rurales (LER).

Claire Delfosse - Professeure de géographie à l'Université Lumière Lyon 2 et directrice du Laboratoire d'études rurales (LER).

Perrine Vandenbroucke - Enseignante-chercheuse en géographie à l'Isara, membre du Laboratoire d'études rurales (LER).

- **Partenariats entre le monde social et le monde agricole**
- **Prise en charge de l'accessibilité alimentaire dans un territoire rural et freins spécifiques**
- **Articulation entre différentes démarches de contractualisation territoriale**

Le milieu rural ne serait pas concerné par la problématique de la précarité alimentaire. Cette idée est partagée au sein même des territoires ruraux. L'imaginaire lié à la ruralité et à ses liens à l'agriculture, ainsi que la faible visibilité des phénomènes de pauvreté et de précarité expliquent cette perception. Pourtant, les difficultés d'accès à l'alimentation en milieu rural sont bien réelles. Dans un contexte où la précarité alimentaire est devenue un enjeu qui interpelle les territoires, la prise en charge de la problématique en milieu rural, notamment par l'intermédiaire des projets alimentaires territoriaux, questionne. La faible densité relative des espaces ruraux, la mauvaise connaissance et reconnaissance de la précarité alimentaire ainsi que les enjeux de mobilité constituent une entrave dans l'accès à l'aide en termes alimentaires. Ainsi, au regard des caractéristiques de la ruralité, comment répondre aux difficultés d'accès à l'alimentation ? Quels sont les enjeux d'une approche territoriale de lutte contre la précarité alimentaire ? Quelles limites peuvent être observées ?

Nous allons tenter de répondre à ces questions en nous appuyant sur des données recueillies dans le cadre d'une thèse CIFRE en géographie¹ sur la précarité alimentaire en milieu rural dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les analyses reposent plus précisément sur une enquête de terrain menée à Saint-Flour Communauté en mars 2022². Suivant une approche qualitative, les informations proviennent de trente-trois entretiens et de cinq ateliers organisés autour de la précarité alimentaire par la chargée de mission stratégie alimentaire de la communauté de communes et animés avec celle-ci. Ces rencontres invitaient l'ensemble des habitants à échanger sur la précarité alimentaire et l'accès à l'alimentation par l'intermédiaire d'une carte du territoire³. Relayées par les acteurs du champ de l'action sociale, elles ont rassemblé 24 personnes aux attentes diverses. Une partie d'entre elles était des bénévoles investis dans l'une des structures d'aide alimentaire du territoire.

Saint-Flour Communauté est située dans le sud-est du Cantal, à 100 km de Clermont-Ferrand et à 230 km de Montpellier. La communauté de communes, qui compte 53 communes et 23 515 habitants, s'organise principalement autour d'un pôle urbain central composé de cinq communes,

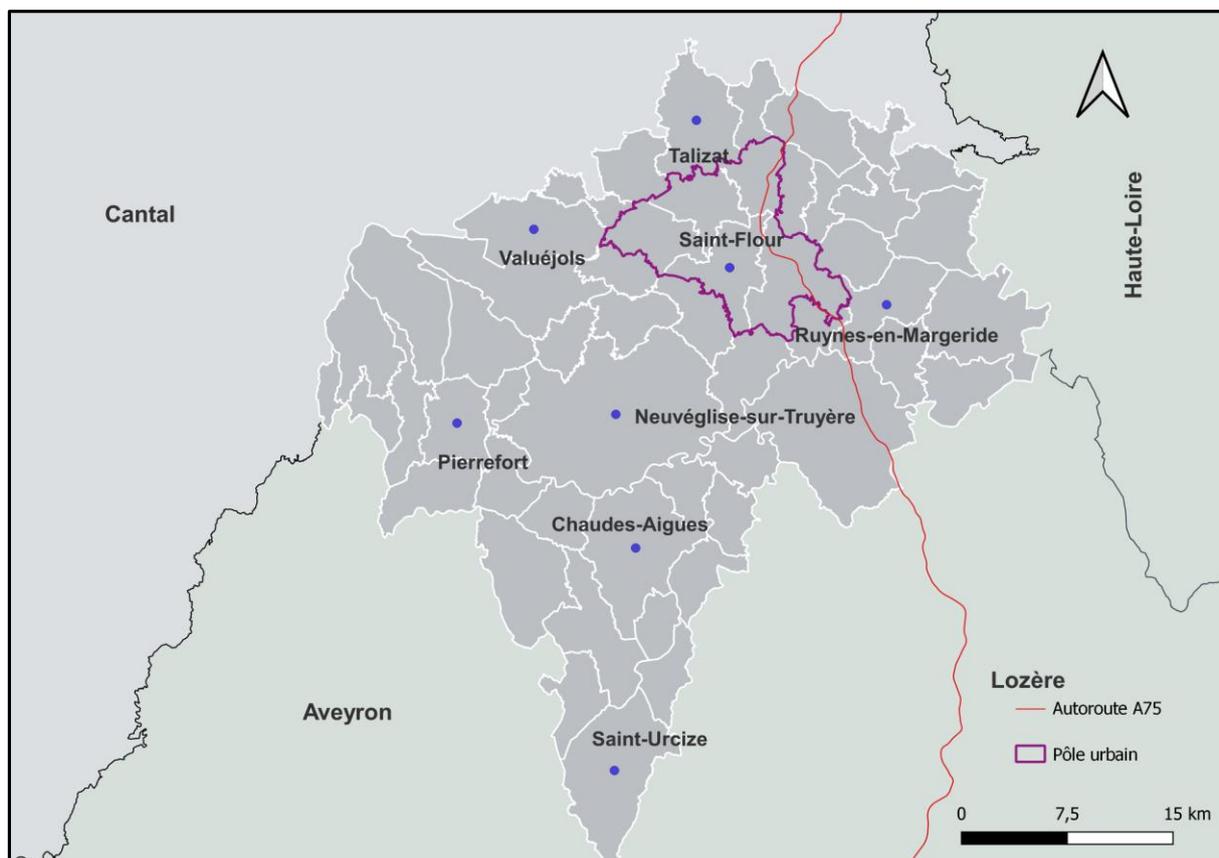
¹ Les partenaires de la thèse sont Sol et Civilisation, Cap Rural, le Département de la Drôme, la Fondation RTE et Saint-Flour Communauté. La thèse est réalisée sous la direction de Claire Delfosse et Perrine Vandenbroucke.

² Nos analyses bénéficient aussi des réflexions menées dans le cadre du groupe de travail animé par Cap Rural et Laboratoire d'Etudes Rurales sur les phénomènes de pauvreté et de précarité en milieu rural.

³ La communauté de communes a organisé ces ateliers en lien avec les débats autoportés proposés par le Conseil National de l'Alimentation. Les résultats issus des rencontres autour de la précarité alimentaire ont par la suite été transmis au CNA pour alimenter une étude nationale.

dont Saint-Flour, et de sept pôles relais⁴. En 2019, Saint-Flour Communauté s'est dotée d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui comporte six thématiques dont l'une porte sur l'accessibilité alimentaire. En 2019, le revenu annuel médian était de 18 700 euros⁵ par ménage fiscal et 30% de la population avait plus de 60 ans, autant d'indicateurs qui interrogent la capacité d'accès de tous à une alimentation de qualité au sein du territoire.

Territoire de Saint-Flour Communauté



M. Ferrand, 2022

De la précarité alimentaire dans un territoire agricole

La présence d'une précarité alimentaire est difficile à se représenter dans ce territoire. Cela tient en premier lieu à l'importance de l'activité agricole. Elle est présentée, par le diagnostic alimentaire territorial réalisé par la communauté de communes, comme structurante. En 2019, Saint-Flour Communauté comptait 1142 exploitations agricoles et les exploitants et agriculteurs représentaient 15,4% de la population active⁶. L'activité agricole est essentiellement tournée vers l'élevage et ses produits ; des produits qui bénéficient de labels de qualité : le territoire compte cinq AOP fromagères, six IGP en viande et volaille et cinq Label rouge en viande. Parmi les personnes rencontrées, nombreuses sont celles qui identifient des difficultés économiques dans le territoire mais estiment que l'accès à l'alimentation est facilité par la proximité avec des lieux de production et l'autoproduction.

⁴ C.Vanlaer, 2021, Projet Alimentaire Territorial « Diagnostic alimentaire territorial Saint-Flour Communauté », Septembre 2021, 73 p. [En ligne] : <https://saint-flour-communaute.fr/economie/projet-alimentaire-territorial/>

⁵ *Id.*

⁶ *Id.*

La part des agriculteurs dans la population active est également souvent citée suivi du présupposé qu'ils ne pourraient pas être en situation de précarité alimentaire.

Par ailleurs, comme cela est souvent invoqué en milieu rural, les solidarités locales protégeraient les habitants en situation de précarité. Dans le cadre des entretiens et des rencontres menées sur la précarité alimentaire lors de l'enquête de terrain, l'aide apportée par l'entourage a été soulignée à de nombreuses reprises. A l'instar d'une enquêtée qui évoque l'apport de produits alimentaires par plusieurs de ces voisins connaissant les difficultés qu'elle rencontre, de nombreux interlocuteurs témoignent de l'effectivité de ces solidarités. Toutefois, il est difficile de mesurer leur importance réelle et de les analyser. Et si elles apportent un soutien, elles semblent rarement répondre à l'ensemble des besoins.

Le diagnostic du PAT de Saint-Flour Communauté souligne la présence de 23 épiceries ou supérettes et de nombreux commerces ambulants. Dans le cadre d'un échange sur les lieux d'achats alimentaires, suite à une question qui invitait les participants à identifier sur une carte du territoire, les commerces dans lesquels ils considéreraient pouvoir trouver une qualité alimentaire selon leurs attentes, de nombreux participants ont désigné les commerces de proximité et les magasins spécialisés sans forcément les fréquenter. Une part d'entre eux a évoqué le coût de ces lieux d'achats et expliqué faire ses courses dans des supermarchés discount afin de pouvoir acheter une diversité de catégories de produits. « *Mais quand on n'a pas les moyens, on achète de la viande à Lidl et on est contente de faire comme tout le monde* » déclare l'une des participantes à ce propos. Comme moyen d'accès à l'alimentation, de nombreux enquêtés ont évoqué les promotions réalisées par l'un des magasins discount du territoire. Plusieurs participants ont déclaré acheter dans ce magasin des produits à DLC courte « *Ils ont tout un bac comme ça, anti-gaspi* ». Lors des ateliers menés sur la précarité alimentaire, les participants ont aussi identifié l'importance que revêtent les épiceries de proximité pour les personnes âgées, ainsi que les commerces ambulants. En effet, Ces derniers sont perçus comme l'un des acteurs du territoire qui favorise l'accessibilité pratique à l'alimentation et participe notamment, à lutter contre l'isolement social et la malnutrition des personnes âgées⁷.

La présence dans le territoire de structures agricoles facilite la mise en place d'actions innovantes menées en partenariat avec les acteurs du monde social. « Les fruits de l'amitié » en témoigne. Il s'agit d'un projet réalisé par la Maison de la solidarité départementale de Saint-Flour, le Syndicat des territoires de l'Est Cantal (SYTEC), le lycée agricole Louis Mallet et les associations du territoire. En utilisant les invendus de certaines grandes surfaces, des personnes accompagnées par les assistantes sociales ont confectionné des confitures. L'objectif était double ; mener une action collective d'insertion et lutter contre le gaspillage alimentaire. Des ateliers ont été animés par le SYTEC. Le lycée agricole a mis à disposition son atelier de transformation et l'une des salariés a accompagné les séances et appris aux participants, et parmi eux aux assistantes sociales, à réaliser des confitures dans des normes de traçabilité et d'hygiène, nécessaires pour que les produits puissent faire l'objet de dons alimentaires. Les confitures ont ensuite été distribuées aux associations du territoire et des temps conviviaux ont été organisés entre l'ensemble des participants pour conclure le projet. Des liens plus ponctuels existent aussi entre le monde agricole et le champ social : les structures d'aide alimentaire bénéficient par exemple de dons de la part d'agriculteurs.

Multidimensionnalité des enjeux, multiplicité des acteurs

Au sein du territoire, la principale réponse apportée aux situations de précarité alimentaire est l'aide alimentaire, distribuée notamment par les Restos du cœur, les Equipes Saint-Vincent, et le

⁷ C.Vanlaer, 2021, Projet Alimentaire Territorial « Diagnostic alimentaire territorial Saint-Flour Communauté », Septembre 2021, 73 p. [En ligne] : <https://saint-flour-communaute.fr/economie/projet-alimentaire-territorial/>

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Flour. Les modalités de distribution de l'aide alimentaire ainsi que le périmètre d'intervention diffèrent d'une structure à l'autre. Le CCAS de Saint-Flour gère une épicerie sociale destinée aux habitants de la commune. Mis en place avec le Secours populaire, le Secours catholique et les équipes Saint-Vincent, ce dispositif propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à moindre coût et se structure autour d'un accompagnement individuel réalisé par une conseillère en économie sociale et familiale. Les équipes Saint-Vincent fournissent des colis et parfois des bons alimentaires. Quant aux Restos du cœur, ils distribuent des denrées dans leurs locaux à Saint-Flour l'ensemble de l'année ainsi qu'à Pierrefort, à Neuvéglise-sur-Truyère et à Chaudes-Aigues pendant la campagne d'été.

Au-delà de l'aide alimentaire, d'autres dispositifs agissent sur le volet social de l'alimentation. Parmi eux, des jardins familiaux, gérés par le centre social Jean Julhe sont mis à disposition des habitants de la commune de Saint-Flour. Enfin, des ateliers cuisine sont réalisés par plusieurs structures. Le centre social propose, par exemple, tous les mois et demi cette activité à laquelle peuvent participer l'ensemble des adhérents de l'association. Plusieurs types d'actions sont menées. Cependant, dans un territoire où l'usage d'un véhicule est indispensable et où l'expression du besoin est délicate, l'accès aux dispositifs et plus largement l'accès aux droits constituent un enjeu.

« *On a su qu'il y avait des besoins* », déclare l'une des bénévoles des restos du cœur qui explique ainsi la raison pour laquelle l'association a souhaité développer des points de distribution d'aide alimentaire dans d'autres communes du territoire. La structure s'est rapprochée de l'espace rural du territoire, motivée par la distance que certaines personnes devaient parcourir pour se rendre à Saint-Flour, ainsi que par l'identification de difficultés non dites. Dans cette même perspective, l'association souhaite développer un point de distribution à Ruynes-en-Margeride. Connaissant ce projet par l'intermédiaire de rencontres organisées en lien avec le PAT, Saint-Flour Communauté a mis en relation l'association avec la mairie. Un local sera prochainement mis à disposition des Restos du cœur. En effet, si la question de l'aide alimentaire a d'abord été interrogée dans le cadre d'un Contrat de Cohésion Sociale par la communauté de communes, elle est aujourd'hui prise en charge par l'intermédiaire du PAT, outil dont la vocation est d'initier une réflexion globale sur l'alimentation. La problématique s'inscrit à présent dans un questionnement plus large sur l'accessibilité alimentaire au sein du territoire, par l'intermédiaire de la thématique du même nom.

Dans le diagnostic du PAT, la présence de différents obstacles à l'accès alimentaire est explicitée et les dimensions économique et pratique de l'accessibilité alimentaire sont identifiées comme majeures au sein du territoire. Les difficultés rencontrées par plusieurs types de populations sont évoquées. Comme en témoigne les objectifs cités dans le diagnostic du PAT, la thématique accessibilité alimentaire interpelle l'accès de tous à une alimentation de qualité : « *Le Projet Alimentaire Territorial permet de travailler à améliorer le système alimentaire du territoire afin qu'il soit plus juste, entre autres, qu'il permette : de favoriser l'accessibilité à des produits de qualité à tous et toutes, de recréer du lien social et de l'insertion par les activités agricoles et agro-alimentaires, d'innover en matière d'aide alimentaire pour redonner une dignité aux personnes bénéficiaires*⁸ ». Par ailleurs, une thématique santé, qui appréhende également les inégalités d'accès à l'alimentation, est développée dans le PAT.

Une approche territoriale de la précarité alimentaire

La thématique santé du PAT s'articule avec le Contrat Local de Santé (CLS) du bassin intermédiaire de santé de Saint-Flour. En partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé et de

⁸ C.Vanlaer, 2021, Projet Alimentaire Territorial « Diagnostic alimentaire territorial Saint-Flour Communauté », Septembre 2021, 73 p. [En ligne] : <https://saint-flour-communaute.fr/economie/projet-alimentaire-territorial/>

nombreux acteurs du territoire, cet outil vise à développer des environnements favorables à la santé. L'axe 4 du CLS s'intitule « Développer une stratégie de prévention nutrition santé bien être ». Dans ce cadre, le PAT porté par Saint-Flour Communauté est identifié dans le CLS. Des liens sont tissés entre les actions des deux démarches et animés par les chargées de mission. De la même manière, la prochaine Convention Territoriale Globale de Saint-Flour Communauté devrait intégrer la question de la précarité alimentaire. La rédaction d'une fiche action sur l'aide alimentaire dans le cadre du Contrat de Cohésion Sociale 2017 – 2020 peut aussi être soulignée. Appréhendant le sujet par le prisme de l'accès aux droits, elle interroge l'intérêt d'une aide alimentaire à l'échelle intercommunale. Si ce projet n'a pas été mis en place, il témoigne d'une première réflexion sur l'accès à l'aide alimentaire au sein du territoire. Ces démarches territoriales illustrent combien la question de la précarité alimentaire est à l'interface de différents champs d'action. D'autres dispositifs peuvent aussi faciliter l'accès à l'alimentation. C'est par exemple le cas du « mouv'pass », service de transport à la demande porté par la communauté de communes, dont le deuxième motif d'utilisation est l'accès aux lieux d'achats. Ainsi, les actions menées au sein du territoire, qu'elles soient associatives ou publiques, témoignent de la pluralité des enjeux liés à la précarité alimentaire. Pourtant, le caractère multidimensionnel de la précarité alimentaire complexifie sa prise en charge à plusieurs titres. Il s'agit d'une notion et d'un objet d'intervention récent qui n'est pas appréhendé de la même façon par l'ensemble des acteurs. Un certain nombre d'entre eux facilite l'accès à l'alimentation de personnes plus vulnérables par l'intermédiaire des dispositifs qu'ils mettent en place sans identifier l'accessibilité alimentaire comme un enjeu de leurs actions. La problématique est aussi difficile à se représenter. En lien avec cette question, lors de la présentation du PAT, en septembre 2021, l'intérêt d'avoir davantage de données chiffrées a été énoncé⁹. Aussi, la mise en réseau des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire interroge plus largement la prise en charge des phénomènes de précarité et de pauvreté dans les territoires ruraux. Les membres d'un des CCAS du territoire, évoquent à ce sujet leur volonté d'apporter une aide aux habitants de la commune qui rencontrent des difficultés économiques sans savoir précisément vers quels interlocuteurs les orienter.

Agir sur la précarité alimentaire est aussi complexe car les difficultés sont souvent méconnues. A l'instar de la mobilité, cette problématique est transversale à de nombreuses dimensions des phénomènes de pauvreté et de précarité. Si la présence d'une forte interconnaissance favorise les solidarités locales, elle constitue aussi un obstacle. Le rôle joué par les maires et les secrétaires de mairie dans l'identification des besoins a été cité à de nombreuses reprises lors de l'enquête de terrain menée à Saint-Flour Communauté. Dans les petites communes, ces derniers connaissent souvent chacun des habitants et la commune intervient parfois directement, selon la problématique. Cependant, cette proximité est ambivalente. Par exemple, d'après des assistantes sociales du territoire, des habitants ne souhaitent pas bénéficier d'une aide alimentaire notamment par crainte de rencontrer des personnes qu'ils connaissent dans les lieux d'approvisionnement. Plus largement, l'aide alimentaire est difficile à accepter par les personnes qui rencontrent des difficultés économiques. En lien avec cette observation, lors des rencontres menées sur la précarité alimentaire, l'intérêt des initiatives de solidarités alimentaires qui ne seraient pas destinées uniquement aux ménages en situation de pauvreté a été souligné.

Conclusion

Dans les territoires d'enquête de la thèse, si les structures qui interviennent en lien avec la question de la précarité alimentaire sont sensiblement les mêmes, l'histoire du territoire, sa politique et sa géographie influencent la manière dont elle est prise en charge. Dans le territoire de Saint-Flour Communauté, l'interconnaissance de nombreux acteurs, les partenariats créés ainsi que l'articulation des démarches portées par la communauté de communes témoignent d'une approche territoriale de

⁹ Compte-rendu du lancement de la concertation du Projet alimentaire territorial

la précarité alimentaire. A cet égard, l'animation d'un PAT qui comporte un volet social se présente comme un levier important. Néanmoins la question de la précarité alimentaire dans un territoire de faible densité, soulève des problématiques liées plus largement aux phénomènes de pauvreté et de précarité en milieu rural et interroge leurs dimensions spatiales.

Bibliographie

Brand C., Ferrand M., Vandenbroucke P., Delfosse C., Vonthron S., 2022, Dans les franges urbaines et rurales de l'hexagone, *Le Déméter 2022 : Alimentation : les nouvelles frontières*, p.157-164.

Delfosse C., 2019, « L'alimentation : un nouvel enjeu pour les espaces ruraux », *L'Information géographique*, n°83, Armand Colin.

Delfosse C, Ferrand M., 2019, Ganivet G., Grimault P., « La pauvreté en rural ; quels acteurs, quelles actions pour quels projets ? L'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 4, n°96.

Ferrand M., 2021, « L'accès à l'alimentation des ruraux en situation de pauvreté. Dispositifs d'aide et stratégies individuelles dans la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse », *Pour*, n°239.

Pagès A., 2011, « Exclusions et vulnérabilités, solidarités et dépendances », *Informations sociales*, vol.164, no. 2, pp. 87-96.

Paturel D., Soulard C-T, Vonthron S, 2019, Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale, 4 p. [En ligne] : hal-02791682

Paturel D., 2017, *Insécurité alimentaire et précarité alimentaire. États généraux de l'alimentation*, Atelier 12, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Paris, 5p.